



Litige avec mon propriétaire

Par **JadeOr**, le **04/06/2013** à **10:13**

Bonjour à tous,

Je vous contact car j'ai emménagé dans un studio le 1er Décembre 2012 et j'ai quitté celui-ci le 1 Juin 2013.

Le studio était très humide, des moisissures sont apparues jusqu'à former des gros champignons. Malgré mes relances avec photos par mail au propriétaire, il a fait duré la chose et n'a effectué aucun travaux.

De plus les moisissures ont attaqué mon armoires et certaines de mes affaires... Je fais l'état des lieux de sortie ce soir et il m'a annoncé hier avoir perdu son état des lieux d'entrée et me demande de lui faire une copie ? Est ce conseillé ? Sachant que sur son meuble TV j'ai fait tomber mon parfum ce qui a occasionné un petit trous. Et avec le dossier que j'ai contre lui, je ne veux en aucun cas qu'il encaisse ma caution ... Qu'en pensez vous ?

Merci beaucoup !!